



MAIRIE de Saint Jean sur Veyle
19 Impasse des bords de Veyle - 01290
Tél. 03 85 36 27 12 – Fax. 03 85 36 20 46
E-mail : mairie-saintjean@wanadoo.fr
Site : <http://mairie-saintjeansurveyle.over-blog.com>

LOCATION DE MOBILIER

Nom et prénom du demandeur _____

Eventuellement nom de l'association _____

N° de Téléphone _____ @ _____

Date de la location : _____

Tarifs à compter du 01/01/2017 (délibération du 01/12/2016) :

↳ 3 Euros la table avec deux bancs ↳ 3 Euros les 10 chaises (prêt par tranche de 10 chaises)

Mobilier matériel disponible	loué	rendu	Coût de la location	Remarques éventuelles
- 40 tables de 2 m				
- 56 bancs				
- 100 chaises				
- 3 plateaux de 2,50 m				
- 3 plateaux de 3.00 m				
- 4 plateaux de 3.50 m				
- 4 plateaux de 4.00 m				
- 23 tréteaux métalliques				
- 98 verres buvette				
TOTAL A REGLER (à réception de la facture)				☞ Règlement uniquement par chèque à l'ordre du Trésor public

Conditions de location :

1°) Remplir et déposer en mairie le formulaire de location du mobilier, avec un chèque de caution de 100 euros à l'ordre du Trésor Public

2°) Le mobilier doit être retiré le **VENDREDI** précédant le jour d'utilisation à **11 heures précises** et ramené le **LUNDI** suivant à **11 heures précises**. Il serait préférable qu'il y ait deux personnes pour venir récupérer le matériel loué.

Contact service technique : 06-86-46-06-31

3°) Dans les 48 heures, un contrôle de l'état et de la quantité de matériel ramené sera effectué par les agents techniques.

Attention : toute perte, casse, dégradation et/ou retard de matériel devront impérativement être signalés en mairie dans les 48 heures. A défaut la commune se réserve le droit de demander une indemnisation.

Fait le _____

Signature